



La Trinité sur Mer le 15 Septembre 2020

2 place Yvonne Sarcey
56470 La Trinite sur Mer
www.lavigie-latrinitesurmer.fr
lavigieltsm@gmail.com

Monsieur le Président-Directeur Général
SPL Compagnie des ports du Morbihan
18 rue Alain Gerbault
BP 221
56006 VANNES

Monsieur le Président,

Nous vous remercions de l'attention que vous avez apportée à nos remarques et des réponses que vous nous en avez données par votre courrier du 19 juin 2020.

Dans ce courrier vous faites référence à diverses études qui ont déjà été réalisées. Ainsi au point 2 de votre réponse vous écrivez : « *de nombreuses études environnementales ont été effectuées dont des analyses de qualité de l'eau, de qualité des sédiments, une cartographie des habitats intertidaux de la partie sud du môle Tabarly et des modélisations hydro-sédimentaires permettant de mesurer l'impact du projet sur les courants et la sédimentation.* » et au point 5 vous indiquez qu' « *une expertise environnementale a déjà été menée par la société TBM en février 2018 sur les espaces maritimes situés au sud de la concession du port.* »

Il est clair que ces études feront partie du dossier soumis à enquête publique.

Toutefois, en tant qu'association environnementale consciente du sérieux des travaux effectués, nous vous sollicitons afin de pouvoir en disposer dès à présent sans attendre l'enquête publique et ses délais souvent bien courts pour se prononcer. Vous faites état de mesures compensatoires en cours d'élaboration. Nous serions également intéressés pour en avoir communication au plus tôt.

Enfin, nous avons pris note des rehaussements prévus (digue et pare houle côté sud) pour sécuriser le môle Tabarly et de la réalisation de perspectives 3D. Toutefois, les schémas présentés lors de la réunion publique (schémas de coupe sur terre-plein et sur môle) sont assez complexes à déchiffrer quant aux cotes de hauteurs respectives et aux dimensionnements prévus (digue, terre-plein réhaussés ?). Vous serait-il possible de nous fournir des informations complémentaires et précises sur ces rehaussements ?

En vous remerciant par avance d'une réponse favorable à nos demandes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Bertrand RAVARY
Président de La Vigie et son Conseil d'Administration